

Rapport écologique, Etimark SA

Le souci de l'environnement est une de nos priorités

La protection de l'environnement est un aspect essentiel de notre partenariat avec la nature.

Notre entreprise se concentre sur l'approvisionnement et l'exploitation des équipements et des matériaux de production. Nos fournisseurs s'engagent à fabriquer leurs produits en tenant compte des nécessités écologiques (minimisation des émissions et des déchets). La plupart des fournisseurs est certifiée selon la norme de qualité et d'environnement ISO 14001.

Lors de la fabrication de nos produits nous attachons une grande importance au respect de l'environnement. Les émissions sont minimisées ou éliminées (veuillez noter qu'Etimark figure sur la liste VOC-positive du canton de St. Galle). Tous les résidus d'aluminium sont briquetés et recyclés. Les autres déchets sont triés (entre autres : PET, papier, carton, films plastiques et bois) et recyclés ou éliminés conformément aux règlements légaux en vigueur. Pour économiser de l'énergie nous récupérons une partie de la chaleur d'échappement au moyen d'un circuit de ventilation en direction des locaux de production. En outre, la Société Etimark AG a conclu une convention d'objectifs en 2015 avec l'Agence de l'Energie pour l'Economie (AEnEC). Ainsi nous nous engageons jusqu'en 2020 à réduire notre consommation relative d'énergie de 10% et nos émissions de CO₂ de 15%.

Une priorité majeure de notre entreprise est le maintien de la responsabilité personnelle de nos employés. Un autre aspect est le souci d'une consommation économe d'énergie et de matériaux.

Notre souci de l'environnement nous porte à nous adapter constamment aux exigences croissantes de notre clientèle.

Nous y contribuons activement et vous invitons à y participer.